

**Obtenir le Certificat de Formation Générale,  
à la fin de la classe de troisième.**

L'obtention du CFG est  
conditionnée par le niveau  
de maîtrise des compétences  
du socle,  
et par un oral.

**Le niveau de maîtrise**

**240 points**

Les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture sont validées tout au long de la scolarité (cycle 3).

Lors du conseil de classe, les professeurs évaluent chacune des 8 composantes du socle.

Chaque niveau de maîtrise est associé à un nombre de points.

Maîtrise insuffisante : 10 points  
Maîtrise fragile : 20 points  
Maîtrise satisfaisante : 25 points  
Très bonne maîtrise : 30 points

**L'épreuve orale**

**160 points**

Présentation d'un court dossier :

- Expérience de découverte professionnelle (ex : stage)  
ou
- Projet mené dans le cadre d'un des parcours  
(artistique et culturel, avenir, citoyen, santé)

20 minutes  
(Présentation du candidat  
puis entretien)

**Vous êtes reçus si vous cumulez 200 points sur les 400 points**